

NUMÉRO E-E184525

VALABLE JUSQU'AU 30/01/2024

ÉDITÉ LE 08/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/05/2017

Forme juridique : SARLU

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : 829 428 978 00011

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8224275

Assurance Responsabilité Travaux :

QBE 00852755429

Assurance Responsabilité Civile :

QBE 00852755429

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : EVIDENCE

LE BOURG
42380 MERLE

Téléphone : 04 77 56 99 45

Portable : 06 75 77 10 73

Fax :

Site Internet :

E-mail : fabien.genevrier-evidence@outlook.fr

Responsabilité légale :

GENEVRIER FABIEN GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	31/01/2023
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	31/01/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	31/01/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	31/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	31/01/2023
o Chaudière bois	31/01/2023
o Poêle ou insert bois	31/01/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	31/01/2023
o Ventilation mécanique	31/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOUR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.